Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 31 (1880)

Buchbesprechung: Curiosités bibliographiques

Autor: Kohler, Xavier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

APPENDICE.

CURIOSITÉS BIBLIOGRAPHIQUES

Le Controlleur du Parnasse ou Nouveaux Mémoires de littérature françoise et étrangère, en forme de lettres, par M. Le Sage de l'Hydrophonie. Berne 1745-48, 3 v. et 1 cah. in-12.

Voici un ouvrage curieux, peu ou point connu, et très rare, qui a été vendu à Berne le 1er juillet 1880, par M. Rettig, dans sa 9e vente de livres. Quel en est l'auteur? M. Rettig, d'après Barbier, (à ce qu'il nous a dit) l'attribue à S. Henzi, le chef de la conjuration de Berne en 1749, littérateur de mérite, à qui nous devons la Messagerie du Pinde. Sur l'exemplaire exposé en vente, que nous avons entre mains, on a écrit : « Ce livre est de Henzi, il est fort rare. » Au bas de la XIIe et dernière lettre, incomplète, on lit de même : « Tout ce qui a paru de ce 4e vol. : l'auteur S. Henzi a été décapité à Berne le 17 juillet 1749. » Gaullieur, ce bibliophile gourmet, si bien renseigné sur notre littérature romande, n'en parle point dans ses Etudes sur l'histoire de la littérature française, particulièrement dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Nous en sommes donc, jusqu'à nouvelles découvertes, réduit à des conjectures. Essayons cependant de résumer ces Mémoires qui ne manquent pas d'intérêt, n'importe quel en soit l'auteur.

Le titre en entier mérite d'être transcrit: « Le Controlleur du Parnasse, ou Nouveaux Mémoires de littérature françoise et étrangère, en forme de lettres, pour servir de préservatif contre les faux jugements de M. l'abbé Des Fontaines, caché sous le nom de M. Barlon de la Busbaquerie et de quelques autres journalistes inepts et infidèles, par M. Le Sage de l'Hydrophonie. A Berne, chez les frères Wolfs et Fleischmans, imprimeurs-libraires des XIII cantons, à l'image du Cynique en rabat. Avec approbation des Pasteurs et Privilège de Messieurs les Bourguemestres, 1745. — Epigraphe du livre:

Non si quid turbida Roma Elevet, accedas; Examen ve improbum in illa Castiges trutina. Pers. Satyr. 3.

La première feuille (15 pages) du Controlleur du Parnasse parut d'abord sans doute sous forme de prospectus et ne renfermait que l'Avertissement des imprimeurs-libraires. Cet avertissement, considérablement diminué (3 pages et demie), paraît en tête de l'ouvrage proprement dit, dont les caractères diffèrent de ceux du spécimen adressé au public. Nous y trouvons quelques données sur l'auteur de l'ouvrage. « Une ville de la Ligue Helvétique paroît naturelle-» ment un théâtre peu fait pour un ouvrage du genre de » celui que nous présentons au public. Nous convien-» drons aussi de bonne foi que dans sa première destina-» tion il ne devoit point enrichir notre librairie. M. Le » Sage de l'Hydrophonie étant François et plein du désir » de servir sa patrie dans l'ordre où la Providence l'a » placé, c'est principalement pour la France qu'il comptoit » écrire. Son ouvrage y étoit même annoncé et attendu » depuis près de six mois; Et il avoit cru raisonnablement » espérer qu'il lui seroit permis d'exécuter par la voye » légitime, sous les yeux de l'Autorité, et avec tout le soin » et l'attention qu'on doit attendre d'un Ecrivain jaloux » de son honneur, ce que M. l'abbé D. F. exécute sous le

» masque, de la manière du monde la plus négligée, au » mépris d'un Arrêt du Conseil de S. M. T. C. qui l'a » condamné au silence, et en bravant même le Ministère » public avec un front qu'enhardit l'impunité... (p. 3 et 4).

Quelques pages plus loin l'éditeur parle encore des motifs qui ont déterminé le pseudonyme à publier son recueil en Suisse, tout en nous donnant l'explication du titre assez singulier adopté par l'auteur : « Des principes » différents de ceux de ces grands hommes (les Riche-» lieux, les Séguiers, les Colberts) et en même temps si » contraires aux progrès de l'esprit humain, au bien pu-» blic et au bon sens, ont porté M. Le Sage de l'Hydro-» phonie à recourir aux pays étrangers. Et il a jetté les » yeux sur notre Nation, comme sur celle qui passe au-» jourd'hui à bon titre pour la Nation de l'Europe la plus » amie de l'humanité, la plus simple dans ses mœurs et » la plus remplie de bonne foi. Le sacré caractère de » M. l'abbé D. F., un certain goût naturel et peut-être » son attachement à la Religion lui ont fait chercher un » azyle contre la servitude à Avignon, dans un Etat de la » domination immédiate du premier Souverain de l'Italie; » Et c'est delà qu'il lance en sûreté ses Arrêts contre le » Parnasse François, caché sous un nom dont celui du » nouvel Auteur se trouve l'heureuse Antigramme. (Le » nom de Barlon signifie en Italien un Bouffon. Celui d'Hydrophonie vient de deux mots grecs, qui signifient » Meurtrier ou Vainqueur de l'Hydre). Un homme de » sens rassis qu'aucun engagement ne captive, qui s'est » toujours fait gloire de penser fort différemment de » M. l'abbé D. F. qui lui sera souvent opposé de senti-» ment comme de goût, qui se flatte même de remporter » une victoire complète sur l'hydre des Fontaines du » Pinde, pouvoit-il porter ses pas ailleurs que dans un » Pays de la Communion Réformée, où les légitimes » nœuds de l'Hyménée sont en si grand honneur et si » communément la destinée des Ministres spirituels? Ce

» seul contraste doit être du moins un titre de mérite pour
» le nouvel Auteur aux yeux du sexe dont la voix a au» jourd'hui tant de poids sur le Parnasse de la France. »
— (p. 9-11).

C'est donc à l'abbé Des Fontaines (Pierre-François Guyot) que s'en prend avant tout le Controlleur du Parnasse. Ce critique, jouissant d'une certaine célébrité, avait de nombreux ennemis, et de ce nombre Voltaire qui lui rendit avec usure ses traits piquants. On ne pardonnait pas au traducteur de Virgile son ton tranchant et inflexible. Après avoir publié avec Granet en 1734 le Nouvelliste du Parnasse, puis avec ce dernier et Fréron, de 1735 à 1743, les Observations sur les écrits modernes, Des Fontaines, en collaboration de Mairault, Fréron et Destrées, rédigeait depuis 1744 à Avignon, les Jugements sur quelques ouvrages nouveaux, qu'il continuajusqu'à sa mort arrivée à la fin de 1745. « Cet écrivain, lit-on dans l'Encyclopédie du XIXe siècle (Paris 1869 t. 8 p. 55) était instruit et ne manquait pas de goût, mais ses formes étaient acerbes et la passion l'empêchait souvent de juger avec impartialité.» Le journal qui se fondait à Berne, sur un terrain neutre, était essentiellement dirigé contre lui. Si le pseudonyme Le Sage de l'Hydrophonie est assez dans la manière d'Henzi qui affectait les termes grecs, témoin Mysodème, il n'en résulte pas que le Messager du Pinde et le publiciste aient été une même personne. Le doute est permis, en vue des particularités que nous fournit le 1^{er} tôme de l'ouvrage. Le Sage ne débutait pas dans les lettres à cette époque, il était depuis des années mêlé à la vie littéraire de son pays. A propos de l'abbé d'Olivet de l'Académie française, que malmenait Desfontaines et dont il prenait la défense, il nous dit : « J'ai moi-même » ridiculisé un peu à ce sujet le savant Académicien dans » la lettre que je lui adressai au mois d'avril 1739, pour » servir de réponse à celle qu'il avoit écrite quelque tems » auparavant à M. le Président Bouhier. » (Note p. xxyı) Bien plus, il avait été en relation avec l'Aristarque français: « Lié avec M. l'abbé D. F. et à portée de connoître » quels étaient ses principes, je lui ai souvent entendu » dire qu'un défaut ordinaire à la plupart des Auteurs (et » souvent aux Auteurs les plus célèbres) est de manquer » d'une logique exacte, claire et précise...» (p. LXXII). Le passage suivant est plus explicite encore:

« Se proposant de marcher sur les traces de Bayle, de » Bernard, de Beauval, de le Clerc, des premiers auteurs » du Journal des Savans, et des autres Ecrivains célèbres » qui se sont distingués dans le même genre, il devoit tenir » un juste milieu entre le Journalisme sans goût, sans » esprit, sans jugement, qui ne me donne qu'une seconde » table des chapitres chargés de quelques lambeaux in-» formes, et celui qui étant plus occupé de ses propres » idées que du livre dont il a à rendre compte, emploie » son extrait ou à disserter sur le seul titre de l'ouvrage, » ou à proposer des plans que le Public ne lui demande » point et qui peut-être auroient été moins bons que celui » de l'auteur. C'est ce que j'avois moi-même autrefois en » vue, lorsque je parlois ainsi à M. l'abbé D. F. et à son » Collègue feu l'Abbé François Granet, dans une lettre » qui a été insérée dans le huitième volume des Observa-» tions (p. 331): « Vous vous bornez à donner au Public, » pour ainsi dire, l'âme des livres dont vous parlez. Vous » en touchez légèrement le mérite et les défauts avec une » discrétion louable. Fidèles à votre titre (d'Observateurs » sur les Ecrits modernes) vous ne vous étudiez point à » faire une exacte analyse des ouvrages. Vous ne vous » égarez pas non plus dans de longues et ennuyeuses di-» gressions. Enfin ce que l'envie reproche à votre ou-» vrage, est justement ce qui en fait le mérite et le suc-» cès. » Je ne leur traçois pas tant dans ce tableau ce » qu'ils avoient fait que ce qu'ils avoient à faire. Si j'ose » le dire, c'étoit moins une louange qu'un avis, mais

» qui a été aussi inutile qu'il étoit donné à propos. > (p. LXXVIII-LXXIX).

La lettre à d'Olivet, que nous avons tantôt relevée, revient aussi sous la plume de M. Le Sage pour attaquer ce critique plus fécond que Scudéry, produisant 3 feuilles de 72 pages tous les dix ou douze jours, c'est à-dire près d'un volume en moins de deux mois. Le pseudonyme s'écrie à ce sujet : « Quelque facilité qu'ait M. l'abbé D. F., c'est » réellement une chose inconcevable qu'il puisse suffire » à tous les écrits qui paroissent sous son nom, quand » même il ne feroit que mettre sur le papier tout ce que » lui dicte son imagination, Mais combien n'en est-il pas » auxquels il n'a point d'autre part qu'aux premiers volu-» mes de l'Histoire d'Allemagne imprimée chez Thiboust? » Il m'est revenu qu'il s'attribuoit ma lettre à M. l'abbé » d'Olivet. Quel triomphe ne seroit-ce pas pour ceux qui » lui disputent la plupart de ses ouvrages, s'ils con-» cluoient à pari? J'avoue que quand j'écrivis cette lettre, » l'Observateur avec qui j'étois lié me traça modestement » le plan des louanges qu'il souhaitoit que je lui donnasse, » et qu'il en réforma même quelques-unes qui ne le flat-» toient pas assez. Le connoissant aujourd'hui comme je » le connois, cela me devroit suffire pour me porter à » désavouer l'ouvrage et à le lui abandonner. Peut-être » regagnerois-je par ce désaveu les bonnes grâces de » quelques personnes qu'ont pu indisposer des louanges » indiscrettes ou des liaisons dont on a souvent occasion » de rougir. Je pourrois aussi revendiquer quelques feuilles » de ses Observations qui ont été imprimées mot pour mot » sur mon manuscrit et sur lesquelles il m'avoit demandé » le secret. Mais je les lui cède volontiers, comme des en-» fants d'une imprudente jeunesse. Et si je révèle le mys-» tère, ce n'est que pour lui fermer la bouche sur cer-» tains discours fort indécens qu'il a eu l'audace de me » tenir. Ces faits sont de nouveaux faits littéraires, qu'en » qualité de Journaliste, je n'ai pas dû omettre ici. » (p. xciv-xcv).

Ces citations, que nous pourrions multiplier, sont extraites de la Lettre préliminaire, où « l'auteur traite des principaux devoirs d'un journaliste, des défauts où est tombé l'abbé Desfontaines et de l'objet du nouvel ouvrage. » Ne faut-il pas en conclure que M. Lesage, qui relève le langage Helvetico-comtois de l'abbé d'Olivet (p. xcvIII) est bien un Français et non Henzi? Comment concilier les relations du poète bernois, avec le journaliste Desfontaines, sa correspondance avec d'Olivet en 1739, d'une part, et ses occupations à cette époque? Le style de l'auteur du Controlleur du Parnasse n'est pas celui du Messager du Pinde et du collaborateur du Journal helvétique, autant que nous en pouvons juger d'après les morceaux que nous avons sous les yeux. Henzi aura prêté son concours à cette publication, mais qu'elle lui appartienne en propre, nous ne le pensons pas.

Parlons du livre maintenant. Il vaut la peine d'être lu par les personnes qu'intéresse la vie littéraire de France au siècle de Voltaire. On trouve dans ces Mémoires des renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs ; ce n'est pas seulement une critique souvent aride, purement formaliste, des querelles de gens de lettres qui ont fait leur temps, c'est un tableau assez animé du mouvement intellectuel chez nos voisins de 1745 à 1749. Le loisir nous manque pour analyser cet ouvrage, que nous parcourons en toute hâte, notons cependant les dates et les livres sur lesquels porte la critique.

La Lettre préliminaire se termine par ce paragraphe: « Enfin le ton que je veux prendre n'est ni le sifflement » d'un reptile boursoufflé de venin, ni le bourdonnement » d'un frelon bruyant. Comme j'ai toujours tâché de mé- » riter par mes mœurs l'honneur d'être admis dans la » bonne compagnie, la politesse dont elle est l'unique » école et que les honnêtes gens se doivent jusques dans » leurs combats, règlera constamment ma plume. C'est » aussi à ce titre que j'ai toujours prétendu avoir un droit » à votre estime. Pour votre amitié, je sai que vous me

» l'avez accordée il y a longtems, et qu'elle n'a pas plus » de bornes que le respect avec lequel j'ai fait vœu d'être » éternellement, Monsieur, etc., » (p. cxiv). « Jeudi, 1 avril 1745, nouveau style. » On lit au bas de la page l'avis suivant : « La première lettre ne se donnera que le 2 du mois de Mai prochain.— Prix, 4 sols la feuille, monnoie de France. »

La lettre 1^{re} de l'ouvrage (p. 1-120) examine successivement une ode de Fréron sur les conquêtes du Roi; plusieurs critiques de cette pièce et jugement de Desfontaines; réponse de Fréron à ses critiques; Sidney, comédie de Gresset; Histoire du règne de Charlemagne par C. Ant. Le Clerc de la Bruère; Dictionnaire universel de médecine, etc., traduit de l'anglais, par souscription; enfin Mémoires pour servir à l'Histoire du cardinal Fleury, en anglais.

— Avis qui termine la livraison:

- « Notre lettre suivante ne paroîtra que dans les premiers jours du mois de juillet, à cause d'un voyage que nous avons à faire à Genève et à Coire, comme M. Barlon de la Busbaquerie (*Jug.* t. II p. 240) en fit un l'année dernière d'Avignon à Carpentras, et qu'à son exemple nous croyons assez important pour en parler au public. »
- » Cette lettre que nous avions annoncée pour le 24 de ce mois a été retardée jusqu'au 29, parce que nous avons eu à traiter des sujets qui ont produit cinq feuilles d'impression au lieu de trois que nous devions donner. Les autres ne seront désormais que de ce nombre. »

La II^e lettre (p. 121-184), datée de Berne, 19 juin 1745, roule entièrement sur la bataille de Fontenoy de Voltaire, la nouvelle édition de ce poème, augmentée d'une épitre au Roi et d'un discours préliminaire, et la critique de cet ouvrage par Drumgold, professeur au collège de Navarre. La missive suivante est annoncée pour la seconde semaine de juillet.

La IIIe lettre (p. 185-244), payée 10 sols de France, et qui termine le premier volume du Controlleur du Par-

nasse, offre une grande variété; les lettres et les sciences y ont leur part. C'est d'abord un discours en vers sur la bataille de Fontenoy par M. Roy et un poème sur le même sujet par le professeur Guérin; puis le Recueil des poésies galantes du Chevalier ***, de l'abbé de Chaulieu et autres ; deux lettres de M. Des Grouais à l'abbé Desfontaines sur sa traduction de Virgile et déclamations de ce journaliste; la Chronique de l'an 1744 (en anglais); la Correction d'une erreur sur l'Histoire naturelle médecinale de M. Rieger; les œuvres d'Henneccius; les œuvres mathématiques de feu Jacques Bernouilli, avec notes du professeur Cramer de Genève; une note sur les Annales d'Italie de Muratori et l'indication de quelques livres nouveaux d'Italie, d'Allemagne et de Bâle. Avis: « La première lettre du volume second ne paroîtra point avant le 10 ou le 12 du mois d'août. — L'ouvrage se trouvera à Genève chez les héritiers Cramer et frères Philibert. »

Nous donnerons, d'après la table, le contenu des livres du second volume, dont le dernier fascicule est daté de Berne, 28 novembre 1745. Ce volume de 444 pages s'ouvre par la Lettre IV (p. 1-85), qui traite de 6 sujets: — Avis de M. de Voltaire à un journaliste, imprimés dans le *Mercure de France* du mois de novembre 1744. — Requête du curé de Fontenoy, plaisanterie en vers. — Avis sincères de l'abbé D.-F. à M. de V. sur la 6° édition de son Poème de Fontenoy. — Apologie du même poème, écrit ironique. — Suite des Mémoires pour servir à la vie du Cardinal Fleury. — Le Cheval de Troye, satyre anglaise sur la prison de M. de Belle-Isle.

Cette lettre parut à Berne à l'époque fixée, le 12 août 1745, elle se payait 14 sols. On annonce un retard dans la publication du N° suivant: « Un voyage que l'auteur doit faire dans les mois de septembre et d'octobre, nous forcera peut-être de suspendre la publication de ses lettres pendant deux mois entiers: Mais nous ferons en sorte d'en donner deux avant son départ; Et l'ouvrage

reprendra son cours le 12 de novembre, pour être continué dans la suite sans aucune interruption. »

Lettre Ve (p. 34-165), datée de Berne, 1 septembre 1745, vendue 14 sols. Matières: Suite des Avis de M. de V. à un journaliste. — Essai d'un chant de la Louisiade, poème par M. Piron. — Ode de M. Fréron sur la bataille de Fontenoy. — Magnifique édition du Poème de M. de V. faite à l'Imprimerie Royale par ordre du Roi. — Le Sage-Etourdi, comédie de M. Boissy. — Livres nouveaux publiés à Paris. — Nouvelle édition des Causes célèbres, faite à la Haie.

L'éditeur signale la cause du retard qu'éprouvent les abonnés dans la réception du Journal : « La difficulté du commerce étranger ne nous permettant pas d'être aussi expéditif que nous l'avions annoncé, l'ordinaire prochain ne paroîtra qu'au mois d'octobre. » (p. 168).

La Lettre VI (p. 160-252), du 2 octobre 1745, débute par la « Justification de la méthode suivie dans ce journal. » L'auteur avait craint qu'on ne taxât de « prolixité » certains articles, car il lui est arrivé de consacrer « 40 à 50 pages à discuter un écrit qui souvent n'en occupe que deux ou trois dans les Jugemens du Journaliste d'Avignon. » On approuve sa manière de faire : après l'avoir lu, on sait au juste la valeur d'un ouvrage. « M. Le Sage continuera donc à faire connoître les matières de littérature qui se présenteront, » lorsqu'elles seront importantes et qu'elles lui paraîtront intéresser ou les mœurs ou l'ordre politique ou le bon goût, « en évitant toutefois l'insipide sécheresse des discussions trop savantes et les chicanes d'une vaine subtilité. » (p. 170-171) Après cette « justification, » le critique traite de six ouvrages.

Examen succinct de la belle édition du poème de Fontenoy, et Réfutation de quelques articles du discours préliminaire de M. de V. — Dictionnaire de Mythologie (par l'abbé de Claustre) — Lettre familière et raisonnée sur les écrits qui ont paru au sujet de la Bataille de Fontenoy — Histoire civile du royaume de Naples, par M. Giannone, traduction. — Introduction à la syntaxe latine pour apprendre aisément à composer en latin, ouvrage anglais traduit en français et imprimé à Genève, comme le précédent.

Un avis au lecteur clot toujours la livraison; celui-ci porte: « L'Ordinaire suivant avoit été annoncé pour le lendemain de la St-Martin seulement; mais comme l'auteur a eu des matières qui pressent et que d'ailleurs il a remis ses voyages à un autre tems par les conseils de quelques personnes qui voient avec plaisir les progrès de son journal et la faveur qu'il prend, la Lettre VII paroîtra sous 15 à 20 jours au plus tard. »

En effet, la Lettre VII parut encore avant la fin du mois; elle est datée du 29 octobre, et se vendait 14 sols ainsi que la précédente. En voici le contenu (p. 253-352): Examen et Réfutation d'un faux jugement de l'abbé D. F. sur l'Essai de la Louisiade par M. Piron. — Le même journaliste attaque personnellement M. Piron dans sa feuille suivante. — Epigramme de M. Piron contre cet infidèle journaliste. — Autres épigrammes du même.

Ce poète avait tant d'esprit que nous cédons au plaisir de reproduire un passage de cette lettre ainsi que les vers du malin épicurien :

« M. Piron ne sait point demeurer en reste avec aucun railleur quel qu'il soit, il s'est mis sur le champ en devoir de faire face à l'agresseur. Il ne se bat (comme vous savez) ni d'estoc ni de taille. Il ne fait que jouer avec le fleuret; et cependant il n'en met pas moins son adversaire à la raison. C'est ce qu'il a fait encore avec le journaliste d'Avignon. Je veux dire que le poète Piron a répondu à son ordinaire par des épigrammes. Il en a fait deux dont la première est une consolation poétique à l'infortuné abbé Pellegrin que le journaliste poursuit si indignement jusques dans le tombeau. La voici telle que je viens de la recevoir, toute fraîchement éclose.

Triomphe, pauvre Pellegrin,
Des impertinentes antiennes
Que sur ta tombe à son lutrin
Chante le Prêtre Des Fontaines.
Ton rival ne commettrait pas
Ces hostilités peu chrétiennes,
Si tes moindres odes (hélas)!
N'effaçaient pas toutes les siennes.

» Le *Poète* répond dans la seconde à la galante application que M. B. a faite à sa Muse des mots d'Horace aes triplex.

Flasque et téméraire écrivain,
Je vois d'ici quelle avanture,
Pour dire à ma Muse une injure,
T'offrit ces deux mots: triple airain;
Tu les cherchas longtemps en vain;
Tant que suant à grosse goutte,
Tu t'essuyas le front sans doute,
Tu les trouvas là sous ta main.

« M. P. n'a pas attendu la seconde attaque du journaliste pour le remercier de ses honnêtetés. Assez injustement maltraité dans la première feuille de M. B. pour avoir droit de recourir à ses armes accoutumées, il avoit déjà régalé les rieurs des deux autres épigrammes suivantes qui ont été gravées et que vous avez infailliblement vues, mais que votre société pourra retrouver avec plaisir, comme je l'espère.

L'auteur de la Louisiade à M. l'abbé D. F.

EPIGRAMME.

Quand saint Antoine au fond de son désert Offrait à Dieu son tribut de louange, L'esprit immonde en singerie expert Le lutinoit d'une manière étrange. Qn'en revint-il au noir et mauvais ange? Rien qui de rire ait pu lui donner lieu : Soufflets, nazarde et cornes pour adieu. Gentil abbé, voici cas tout semblable. Ici Louis est l'image de Dieu, Moi de l'ermite, et toi celle du diable.

AUTRE.

Pour juger la littérature, L'impudence en original, La faim, l'envie et l'imposture Se sont construit un tribunal. De ce petit trône infernal Où siègent ces quatre vilaines, Partent les arrêts du journal De Monsieur l'Abbé Des Fontaines (p. 303-306).

A la suite de ces épigrammes et pour les expliquer l'auteur nous donne : Reproches de M. Piron au journaliste, justifiés par divers traits et entr'autres par une feuille des Nouvelles ecclésiastiques. — Autres articles : Correction d'une méprise échappée dans ce journal au sujet du comte de Guiche. — Suite de l'Europe pacifiée par l'équité de la reine de Hongrie. — Dissertations sur l'origine des divisions qui affligent l'Eglise de France et sur la conduite qu'on doit tenir avec ceux qui rejettent la constitution *Unigenitus*, écrit furtif. — Cannevas d'une cause singulière pour servir de supplément aux Causes célèbres. — Cours de philosophie en latin par le P. Ant. Mayr, jésuite.

La Lettre VIII (p. 333-444) est plus étendue. Annoncée pour le 20 novembre, elle est datée du 28. On jugera de l'intérêt qu'elle présente par l'exposé des objets qu'elle traite. Ce sont : Examen des dernières parties des Avis de M. V. à un journaliste. — La Tarantule, mauvaise comédie jouée pour la première fois le 2 novembre et pour la dernière deux jours après. — Les fêtes de Polymnie, mauvais opéra-ballet par M. de Cahusac, auteur

de deux tragédies encore plus mauvaises et de quelques autres frivolités pareilles. — Dinias et Dercillide, petit roman dans le goût de l'antiquité grecque, « essai déguisé d'un jeune homme appelé M. Le Sueur, qui a du talent pour la poésie et qui l'a même déjà exercé (dit-on) avec succès dans la partie du genre théâtral qui se nomme Opéra Comique (p. 428). » — Supplément du Dictionnaire de Moréry. — L'Hémastatique ou la Statique des animaux, etc., livre de physique, traduit de l'anglais et imprimé à Genève. — Avertissement sur quelques changements, qui doivent se faire dans la suite de ce journal.

Arrêtons-nous quelques instants à ce dernier article, qui nous renseignera peut-être sur l'auteur du *Controlleur du Parnasse*. Laissons la parole à M. Le Sage de l'Hydrophonie :

« Je vous avois annoncé dans ma Lettre préliminaire que pour ne pas m'exposer à certains reproches que l'Observateur a souvent essuyés, je n'associerois personne à mon travail, à l'exception de M. l'Abbé D'E... sur qui je me suis déchargé du soin des articles qu'on ne peut traiter qu'en résidant à Paris, que par conséquent mes lettres ne seroient pas fréquentes, que je haïssois aussi trop toute sorte de gêne pour m'assujettir à publier chaque Lettre dans un certain temps limité, mais que cependant pour ne pas laisser mes lecteurs dans une continuelle incertitude à cet égard, à la fin d'un ordinaire j'avertirois exactement du tems où le suivant pouvoit paroître. Le travail et les difficultés de l'impression jointes à celle de transporter les imprimés de cette ville (de Berne) à Paris ayant retardé quelques ordinaires beaucoup plus que je n'avois prévu, ces délais ont excité les plaintes de plusieurs personnes. Dans ces circonstances et ne pouvant rien demander à mon correspondant au-delà de ses engagements, je n'ai trouvé d'autre moyen de satisfaire au désir du public que d'invoquer le secours d'une seconde

main étrangère. M. l'abbé D'E... a heureusement trouvé une personne telle que je la pouvois désirer : Et je compte sur elle comme je compterois sur moi-même, en me réservant toutefois le droit de tenir seul la plume. Ce n'est point (comme quelques-uns l'ont voulu à Paris), M. Meusnier de Querlon, homme d'esprit assurément et de mérite connu dans la République des lettres, mais une autre personne qui ne lui cède d'aucun côté et dont je ne vous tais le nom que parce qu'elle veut garder l'incognito. Aidé de ses lumières et avec une application continuelle soit de ma part soit du côté de M. l'abbé D'E.... ne puis-je pas espérer de rendre quelques services à la littérature, à ma patrie, et peut-être à l'esprit humain? Je serai d'abord plus en état de répondre à l'empressement de mes lecteurs. Dorénavant mes lettres ne seront que de 48 ou 60 pages au plus; Mais j'en publierai une régulièrement tous les quinze jours; Et les ordinaires seront mème si réguliers que je crois inutile de les annoncer davantage. » (p. 436-438)

M. Le Sage, d'après le conseil « de savans étrangers, » qui s'intéressent à son journal, souscrira à la demande qui lui est faite de supprimer « le nom du prêtre D. F. au frontispice de ses volumes », et qui donnait à ses Mémoires « l'apparence d'une guerre de personnalité. » En conséquence il ne mettra plus au frontispice que ces mots « pour servir de préservatif contre les faux jugemens de la partialité et de l'ineptie.» — « Mon dessein, ajoute-t-il, y est suffisamment annoncé. » (p. 438).

Si le journaliste est accommodant sur ce point, il ne l'est pas sur tous, et tient à conserver à la feuille qu'il a créée le nom qu'il lui a donné à sa naissance. « Les personnes dont je vous parle, vouloient fort que je changeasse également mon titre de *Controlleur du Parnasse*, et qu'abandonnant absolument le prêtre D. F. et tous les journalistes, je me contentasse de faire connoître les livres, comme chaque journaliste le pratique en son par-

ticulier sans s'embarasser de ce qu'un autre à pû dire du même sujet. - « Quoi donc (m'a-t-on encore écrit d'un » autre côté) ne pouvez-vous pas, votre rival et vous, par-» tager la terre ainsi que le patriarche Abraham et son » neveu le firent autrefois? Que la part de l'oncle soit » pour vous, et celle du neveu pour le bon Ex-Jésuite. » Cette distribution est si naturelle. » Sans être rétif à la censure, j'ai osé répondre à ces différentes objections que l'on n'avoit pas assez compris l'utilité de mon plan; qu'il y a peut-être assez de journaux dans l'Europe, mais qu'il en manquoit un où les faux jugemens des autres fussent relevés, et qu'enfin mon projet étoit l'ouvrage d'un Magistrat très-éclairé qui connoit bien et les besoins et les moyens d'y pourvoir. L'idée m'en a été effectivement donnée par M. le Chancelier lorsque j'étois encore en France et qu'il étoit question d'y exécuter mon Journal; Et les mêmes personnes qui ne le goûtoient pas d'abord, m'ont écrit en dernier lieu qu'après y avoir plus mûrement réfléchi elles le croyoient non seulement très intéressant pour toute la République des lettres, mais même nécessaire. Il ne s'agit que de bien l'exécuter. Je n'ai point la vanité de me croire capable de donner un modèle d'ouvrage dans ce genre; Mais j'espère des lumières de mon second collègue ce que je ne présumerois pas de mes forces. Vous verrez un essai de son travail dans la suite de l'extrait du livre de M. Hales. »

» Mais il reste une autre difficulté.— « De quel droit en-» treprenez-vous (me dira-t-on) de citer à votre tribunal » tous les journalistes de l'Europe ? Quel caractère, quelle » autorité, quelle place avez-vous pour cela ? » Telle est l'ingénieuse objection qu'a faite à mon premier collègue un célèbre professeur de Mathématiques intéressé à la gloire d'un certain journal, homme d'esprit et d'un sens admirable, lequel ne ressemble pas plus au défunt Mathématicien que je vous ai peint l'ordinaire précédent que le judicieux Critique des trois Epitres de Rousseau ne ressemble à M. de V. « Vous me demandez (répondit à » ces mots mon collègue blessé) qui nous donne le droit » de controller les autres journalistes? Deux yeux qui » malgré leur faiblesse ont vu ce qui a échappé à votre » grande pénétration. » Ne seroit-il pas en effet bien étrange que pour voir si un journal a bien ou mal jugé d'un ouvrage, il fallût attendre des Lettres Patentes ou une Commission du grand Sceau! Hélas! Il n'arrive que trop que ceux qui ont un caractère pour juger, ne voient point ce qui est à voir, et que dans un autre tems leur vive imagination leur fasse voir des monstres où le faible vulgaire ne voit qu'un ciron (p. 439-441). »

M. Le Sage suivit un dernier conseil que lui donnèrent les libraires Cramer et Philibert de Genève : faire une table générale des matières, « à laquelle il n'avait pas pensé, et dont on lui démontra l'importance. » Reconnaissant, dit l'auteur, toute l'utilité de ce conseil, non seulement je me suis fait un devoir d'y déférer. Pour traiter l'objet avec ordre, j'ai imaginé de faire deux tables, l'une de tous les sommaires de chaque lettre, laquelle ne se distribuera qu'à la fin du volume avec le frontispice mais qu'il sera aisé de remettre à sa place, l'autre des principales matières, laquelle se mettra au quatrième volume et où l'on retrouvera tous les livres sous les noms de leurs auteurs rangés alphabétiquement (quand ils seront connus) en sorte que si l'objet échappe d'un côté, on ne le manque point de l'autre. Mais comme ces tables pourroient tenir quelque espace malgré l'attention que j'aurai de les faire exécuter dans le plus petit caractère d'imprimerie qu'il sera possible, la Lettre où cette table se mettra sera composée de 3 feuilles d'impression, afin qu'elle ne soit pas toute entière en table; Et cependant pour ne pas surcharger le public, elle se donnera au même prix que si elle étoit de caractère ordinaire. Vous voyez, Monsieur, les soins que je prends pour mériter votre suffrage. » (p. 442-443).

Les 3 volumes du Controlleur du Parnasse ont en effet

les tables sommaires annoncées par M. Le Sage; quant aux tables des principales matières, elles manquent tout naturellement, le journal ayant cessé de paraître avant que l'on aît pu compléter le quatrième volume. L'Avis qui termine le troisième volume, est aussi utile à connaître pour l'historique de cet ouvrage. Le voici :

« Le prix de cette Lettre est de 20 sols de France, et celui du volume complet de 3 liv. 16 sols, étant composé de 19 feuilles et par conséquent de quatre plus que ceux du journaliste d'Avignon qui se sont toujours payés 3 livres.

» Comme les volumes suivants seront toujours à peu près de la même grosseur, pour rendre le premier égal on peut y joindre la Réplique au nom de M. Des Grouais avec un Avertissement fort curieux qui commence par ces mots: *Une ville de la Ligue Helvétique*, etc., et qui n'a point été distribué à tout le monde. Les personnes qui ne l'auront point eu, peuvent le demander. » (p. 444).

On reconnaîtra sans peine dans ce dernier morceau, l'Avertissement dont nous avons parlé en tête de cette étude et que nous avions pris d'abord pour un prospectus.

Ainsi modifié dans sa rédaction, le Controlleur du Parnasse, ouvrit une nouvelle campagne. La Lettre IX, qui ouvre le troisième volume en décembre 1745, ne le cède en rien aux précédentes: même variété, même allure vive, même goût pour la polémique. Les Sommaires permettent d'embrasser d'un coup d'œil l'ensemble de la correspondance. Nous trouvons dans cette livraison (p. 1-144) traitées les matières suivantes : Discours latin prononcé à Paris au Collège Mazarin sur les secours que l'éloquence peut tirer des livres tant sacrés que profanes, le 25 mai 1745 par le professeur de seconde, M. Louis Petit. Une analyse de ce morceau oratoire avait été adressée par l'auteur lui-même, le 27 novembre, au premier collègue de M. Le Sage pour le publier dans le Journal. Il paraît que la lettre était destinée à Desfontaines, « cet écrit nous est revenu uniquemeut parce que le

pauvre hydropique n'est plus en état d'en faire un usage assés honorable au gré de M. Petit » (p. 6). — Lettres de Madame la Comtesse de *** sur quelques écrits modernes, espèce de Journal furtif. — Le Temple de la Gloire, Opéra-Ballet de M. Arouet-Voltaire. — Lettre à M. Arouet Voltaire sur son Temple de la Gloire, critique de cet ouvrage, par un Rhétoricien du Collège des Grassins, attribuée à M. le Chevalier Roi. — Alzaide, tragédie de M. Linant, pièce plus que médiocre jouée en décembre 1745, sur laquelle M. Le Sage reçut une longue lettre de son second collègue et du jeune M. Le-Fevre, lettre qu'il publie en entier dans son journal (p. 67-95) accompagnée de ses propres observations.

L'article suivant n'est pas moins curieux : c'est la Réplique à une Lettre de M. Claustre, insérée dans le Xe volume des Jugements du journaliste d'Avignon (p. 217 et suiv.) « Je savois bien, dit notre critique, que l'ignorance est hardie, présomptueuse, opiniâtre; mais je n'aurois pas crû qu'elle eût le front d'être arrogante lorsqu'elle a été confondue. C'est ce que M. de Claustre, l'auteur du Nouveau dictionnaire de Mythologie, dont je voas ai parlé il y a trois mois, vient de m'apprendre par une lettre en réponse à mes observations sur son Dictionnaire, laquelle a été insérée dans le dernier cayer des Jugements du journaliste d'Avignon, Lettre qui du moins porte le nom de ce nouvel auteur et qui en passant par les mains du bon prêtre Normand pourroit bien s'en être ressentie. (Car j'ai peine à concevoir qu'un homme qui est, dit-on, précepteur d'un ou deux enfans de famille à Paris et qui pour donner des leçons de politesse doit la connoître, ait été capable de répondre sur le ton des halles à un journaliste qui en le critiquant a usé de tous les ménagemens possibles. Je vous ai dit, Monsieur, que mes remarques critiques sur le Dictionnaire dont il s'agit, étoient en partie de M. Gibert l'avocat au Parlement, et en partie le fruit de mes propres réflexions. Je puis avancer ici de plus que loin de m'être rien attribué qui ne m'appartint, j'ai beaucoup exagéré le secours que j'avois reçu de ce savant avocat puisqu'en effet ce secours ne consistoit qu'en cinq ou six notes informes dont j'ai vérifié encore toutes les autorités sur les originaux. Et enfin pour tout dire en un mot, ce n'est même que malgré lui que je lui ait fait honneur de la part qu'il avoit à ma critique. Cependant M. de Cl. affecte (je ne sais sur quel fondement) de ne reconnoître que la main qui m'a aidé. » C'est à M. Gibert, ditil, que je vais avoir l'honneur de répondre : « Notre savant mythologue est fort le maître de me croire seulement un prête nom » (p. 94). Le critique relève les observations de l'auteur, répond victorieusement à plusieurs objections; il s'agit d'antiquités grecques, et c'est son fort. M. Cl. attribue tous les points attaqués à M. Le Sage, sauf deux qui lui ont paru assez mauvais pour être l'ouvrage de celui-ci (p. 103). — Laissons la réplique assez verte du Controlleur du Parnasse et poursuivons l'examen des livres nouveaux. Voici Lycoris ou la Courtisanne grecque, petit roman en 2 vol. in-12, publié à Paris sous le nom d'Amsterdam, 1746. Cet ouvrage appartient à ces livres frivoles, « dont chaque hiver on est inondé à Paris, que l'ignorance enfante, que le mauvais goût accrédite et qui sont la perte des lettres » (p. 109). N'ayant point de temps à donner « à ces productions illégitimes de la librairie, » M. Le Sage a abondonné « à son second collègue, qui est à portée d'être instruit de toutes les nouveautés de ce genre,» le soin de lui envoyer des extraits tous faits qui le dispensent de faire venir ces sortes d'ouvrages. Le collaborateur de M. Le Sage nous apprend que l'auteur de ce roman est « un jeune Bourguignon appellé M. Bred, qui a déjà fait ses preuves dans le même genre par un ouvrage intitulé Cytheride » (p. 110). Pour résumer en un mot l'héroïne de ce roman « sans intérêt comme sans style, c'est-à-dire vicieux et dans le fonds et dans la forme » le second collègue nous dit : « C'est une courtisanne impudente qui fait passer son lecteur par tous les grades de sa profession. — Le traducteur lui fait parler très mal notre langue. Elle dit dans un endroit en françois helvétique: Mon père fit par mes sentimens une fille digne de lui (p. 110, 111). Cependant selon ce que j'ai entendu dire au modeste auteur dans un endroit public, tout le monde en est très content et l'admire. Lui seul le désapprouve. Mais je me joins volontiers à lui, afin qu'il ait la satisfaction de n'être pas seul de son avis. » (p. 113).

Lycoris nous donne des Françaises sous le costume grec. Démétrius Soter ou le Rétablissement de la famille Royale sur le trône de Syrie, autre roman allégorique paru en 1745 que l'on attribue à l'académicien Louis Gros-de-Boze, n'est autre qu'une « peinture des affaires présentes d'Angleterre qu'il n'est pas difficile de reconnoître et où la Cour Britannique est traitée avec assez peu de ménagement. » (p. 114). — La suite de l'Extrait de l'Hémastatique de M. Hales, morceau d'une certaine étendue (p. 115-143) que M. Le Sage avait annoncé comme l'œuvre de son second collègue, termine la VIIIe Lettre qui porte la date de Berne 21 décembre 1745.

Suit un *Post-scriptum* du 27, intéressant à un double point de vue ; il traite de M. Claustre, dont nous avons parlé naguère et de la mort de l'abbé Desfontaines :

« Je soupçonnois avec raison la Réponse de M. de Claustre de n'avoir point passé impunément par les mains du Journaliste d'Avignon. Le paquet copié et prêt à vous être envoyé, Monsieur, je reçois une lettre de M. Gibert, en date du 18, qui en contient une autre de M. de Claustre où celui-ci désavoue sa Réponse à mes observations comme tellement altérée, tronquée, changée et falsifiée soit par l'auteur des Jugemens d'Avignon, soit par quelqu'un de ses substituts, qu'il ne l'a plus aucunement reconnu dans l'imprimé du journaliste. Une autre personne me marque en même tems que le jeudi précédent, 16 de ce mois, ce journaliste est mort à Paris incognito duement muni des Sacrements de l'Eglise Romaine et exhorté par deux ré-

vérends Pères Jésuites, et que le public attend de moi une oraison funèbre de l'illustre défunt. Je suis fâché de n'avoir point eu plutôt cet avis. J'aurois donné un autre tour à ma réplique. Au reste, c'est sur le faussaire seul que portent mes coups, étant sans doute l'auteur de tous les beaux raisonnements que vous avez vus. »

« Pour ce qui regarde le journaliste, l'ayant connu peutêtre mieux que personne, je pourrai donner au public son portrait lorsque j'aurai reçu quelques mémoires que je vais faire venir. J'observerai ici uniquement par rapport à la falsification de l'écrit de M. Cl. que les Confesseurs ou Directeurs du défunt sont bien singuliers de lui avoir laissé faire jusqu'à la fin un personnage odieux qu'il est si difficile de concilier avec les sentimens d'un cœur vraiment chrétien. Les bons pères traiteroient-ils donc encore la pénitence comme ils faisoient avant les justes sarcasmes de Pascal? Je croyois enfin que les Jugemens d'Avignon expireroient, avec leur auteur. Selon ce que l'on mande de Paris à une personne de cette ville (Berne) qui a aussi reçu avis de la mort du journaliste, et qui a cru être la première à me l'apprendre, les Jugemens seront continués par le nommé Gobert ci-devant laquais du défunt et son sécretaire au moment de sa mort, à qui il a laissé pour récompense les feuilles sybillines, comme Elie laissa son esprit et son manteau à son disciple Elisée, et qui ne tardera point aussi à prophétiser lui même. J'ai répondu à ce sujet que le journal n'avoit jamais peut-être été en de meilleures mains. Cependant, c'est pour la dernière fois que j'en parle (p. 143-144). »

Au bas de cette page, la dernière de la Lettre, est cet avis important. « Quelques difficultés imprévues ayant retardé l'impression de cet ordinaire, pour réparer ce délai, l'auteur a jugé à propos de l'augmenter jusqu'au nombre de 6 feuilles d'impression dont le prix est de 24 sols de France. Le suivant sera datté du 20 janvier 1746, et ne se délivrera guerre avant la fin du mois. »

La Lettre X porte en effet la date de Berne 20 janvier

1746, mais elle ne parut plus dans cette ville et ne fut délivrée que dans le courant de 1747. Coïncidence curieuse et qui prouverait que Henzi ne fut pas étranger à la publication du *Controlleur du Parnasse*, c'est que les évènements politiques où il fut mêlé, et qui amenèrent son exil eurent, paraît-il, leur contre-coup sur le journal. L'Avertissement du libraire, placé à la fin de cette livraison, laisse entendre bien des choses et donne en partie la clef de l'énigme :

« Il y a quinze mois que cette Lettre auroit dû être publiée, comme on le voit par sa date. Elle ne le fut point, parce qu'un évènement imprévu interrompit le journal. Les libraires de Berne ont même été obligés de l'abandonner. Mais Marc Michel Rey, libraire à Amsterdam, ayant pris leur fonds avec ce qu'ils y avoient de matériaux déjà prêts, il lui a paru que le public ne devoit point être privé des morceaux qui forment l'écrit dont s'agit. »

« Le même libraire donne avis que le Journal continue par les soins de quelques personnes qui feront en sorte de ne point céder en exactitude au premier auteur, se débitera de mois en mois régulièrement à commencer au 1 mai ou par volume. S'il se trouve des personnes qui veuillent y faire insérer quelque chose, elles pourront les lui adresser, mais en payant le port. Il recevra également avec plaisir tous les avis qu'on voudra bien lui donner. Son adresse est à Amsterdam, chez Marc Michel Rey, libraire. » (p. 207-263).

Le contenu de la Lettre X (p. 145-264) n'offre rien de séditieux ou d'alarmant pour la République de Berne; cette livraison, consacrée uniquement aux choses de l'esprit, aurait pu tout aussi être imprimée à Berne qu'à Amsterdam. Il suffit pour s'en convaincre de lire la table des matières. Campagnes du Roi en 1744 et 1745, broch. in-4° — Histoire naturelle de l'âme par M. Julien Offray de la Mettrie. — Extrait de l'Histoire de Louis XI par M. Duclos, remis à un autre tems et pour quelle raison. — Réfutation du Libelle contre les Ducs et Pairs et

observation sur le véritable Auteur de cet Ouvrage, etc., attribué à Charleval par l'Editeur et par M. de V. — Lettre particulière qui prouve que l'Histoire du rétablissement de Démétrius Soter est de M. Boze et justification du jugement qui en a été porté l'ordinaire précédent. — Chronique de la guerre du Roi de Prusse contre l'Impératrice Reine de Hongrie. — Lettre de M. Gibert à M*** sur la Chronologie. — Ode contenant le caractère du Héros par M. La Coste fils, avocat à Dijon, avec une autre pièce dans le goût anacréontique.

Cette Lettre est fort intéressante, et nous aurions à en tirer des pages excellentes, si nous n'avions hâte d'achever cette note, plutôt bibliographique que littéraire, et ayant surtout en vue de recueillir les données propres à établir quel est l'auteur du *Controlleur du Parnasse*.

La Lettre XI (p. 265-376) qui complète le IIIe volume n'est pas datée; elle parut peut-être en 1746 ou au commencement de 1747. Les premières lignes nous apprennent que la rédaction du journal a passé en des mains étrangères; ce n'est plus un recueil français mais hollandais, qui profite encore des pièces que lui ont laissées ses fondateurs. « Ce n'est plus M. Le Sage de l'Hydrophonie qui met la main à ce journal, Monsieur, comme vous l'a annoncé l'ordinaire précédent, mais deux bons Hollandois qui se sont chargés de continuer son ouvrage et qui feront ensorte de ne point lui céder du côté de l'exactitude. Cependant comme il a bien voulu abandonner au libraire les matériaux qu'il avait préparés, il vous entretiendra encore dans cette lettre et peut-être encore dans quelques autres. Voici d'abord la critique de l'Histoire naturelle de l'âme « qu'il vous avoit promise et que nous avons trouvée trop importante pour ne pas tenir ses engagements (p. 265-266). » La critique de l'Histoire naturelle de l'âme de la Mettrie (ou de M. Charp) sous ce titre : Lettre de M*** maître en chirurgie à l'auteur, sert de thème aux observations de M. Le Sage, qui sont très-judicieuses et conçues dans un excellent esprit, tant moral qu'intellectuel.

Malgré leur longueur (p. 267-311) on ne les trouve pas fatigantes. Nous en dirons autant du compte-rendu trèsbien fait du même écrivain sur une Edition précieuse du journal de Henri III de Pierre de l'Etoile (p. 315-331) où se révèlent tout à la fois le bibliophile et l'historien; c'est réellement une page à conserver. Les autres objets traités dans la lettre XI sont : Arrêts du Parlement de Paris qui condamne au feu l'Histoire matérielle de l'âme avec un autre intitulé : Pensées philosophiques. — Epigramme de M. de Voltaire contre M. Roi. - Epitaphe de M. Piron, faite par lui-même. — Autre pour le feu abbé Des Fontaines. -- Requête des Religieuses Capucines de Tours à leur Archevêque, pièce satyrique. — Œuvres de Mad. de Lambert rassemblées pour la première fois en un vol. in-12. — Odes sur la religion (au nombre de trois) par M. de Claris, président en la Cour des Aydes de Montpellier.

Nous avons cité précédemment quelques épigrammes de Piron, relevons encore celles que nous donne la Lettre XI. Voltaire venait d'être reçu membre de l'Académie française et l'on conseillait au poète de se mettre aussi sur les rangs. Il remercia ses amis de leur obligeante invitation et y répondit par cette épitaphe qui prouve quel cas il faisait des honneurs.

« Cy gist... Qui? Quoi! Ma foi, personne, rien. Cy gist quelqu'un qui ne fut clerc ni maître, Juge, artisan, marchand, patricien, Homme des champs, soldat, noble, ni prêtre, Marguillier même, Académicien, Ni Franc-Maçon. Il ne voulut rien être, Il véquit nul: En quoi certe il fit bien. Car après tout bien fou qui se propose, Venu de rien, redevenant à rien, D'être en passant ici-bas quelque chose. »

« Tel est, dit le journaliste, le l'caractère de M. Piron de toujours badiner et rire. Quelque temps avant la mort de feu abbé Des Fontaines, il avait fait contre ce journaliste une épigramme qui peut tenir lieu de l'Oraison funèbre due à son mérite. Il l'avait donnée avec plusieurs autres, sous condition qu'elle ne verroit point le jour : Mais ce n'est pas dans un engagement de cette nature que l'on doit se piquer de scrupule d'autant qu'il y auroit trop à perdre pour le public.

« En dix huit cent dans le Dictionnaire De Moréry voir à la lettre D. Sur un article inutile et sommaire Tu trouveras Des-Fontaines (l'Abbé), Littérateur médiocre et tombé Dans le mépris, déjà dans l'oubli même. Il régenta quelque tems la sixième. Nous l'avons mis ici, parce qu'il fut Le Trissotin du siècle dix-huitième. On ne sait quand ni comment il mourut. »

(P. 334-335). — Pourquoi n'avons-nous pas le tems de donner un extrait de la Requête des Religieuses, pièce badine des plus amusantes.

Le 4º volume du Controlleur du Parnasse ne parut point. Son dernier signe de vie est la Lettre XII datée d'Amsterdam, le 1er février 1748, brochure de 120 pages. L'exemplaire qui nous est communiqué n'est pas complet malheureusement, il y manque les pages 31 à 42, 48 à 97; il nous est donc impossible de le décrire en son entier. La lettre débute par un article philosophique : Lettre à M*** sur le principe du mouvement dans le corps et sur l'immortalité de l'âme, inspirée par la lecture de la critique de l'Histoire naturelle de l'âme. Viennent après des Réflexions au sujet « d'un autre méchant livre assez bien écrit » (p. 10) intitulé Pensées philosophiques. Le Journal se termine par l'examen d'une nouvelle traduction de Virgile et une étude sur l'Ode et l'enthousiasme lyrique, autant du moins que nous pouvons en juger par ce fragment. L'Avis aux gens de lettres qui clot la livraison (p. 116-117) annonce la publication prochaine du Catαlogue des livres de la bibliothèque du célèbre M. Maittaire, comprenant 9,000 volumes « des principales éditions

aussi rares qu'excellentes des plus habiles et savans imprimeurs. »

Dans le Catalogue des livres nouveaux qu'on trouve chez Michel Rey, libraire à Amsterdam, qui occupe le dernier feuillet de la Lettre, figure l'ouvrage dont nous venons de rendre compte, dans les termes suivants :

« Controleur du Parnasse ou Nouveaux Mémoires de litterature Françoise et étrangère en forme de lettres. 12. Tome 1, 2, 3, la première partie du tome 4 vient de paroître, le libraire donnera incessamment la seconde. »

Là se bornent les indications que nous avons eues jusqu'à présent sur un ouvrage curieux, qui mériterait une étude spéciale au point de vue littéraire, étude que les ressources bibliographiques de notre ville ne permettent pas de tenter, mais que nous essaierons un jour, si nous avons le loisir de consulter les bibliothèques de Berne, de Besançon et de Neuchâtel.

25-28 juin 1880.

X. KOHLER.

